23 janvier 1981 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Déclaration de M. Valéry Giscard d'Estaing à l'issue des entretiens franco - italiens, Rome, vendredi 23 janvier 1981

`Politique étrangère ` relations franco - italiennes`
- Merci, monsieur le président du Conseil. Comme vous venez de le dire, cette traditionnelle rencontre franco - italienne s'est déroulée dans un esprit de grande cordialité, de grande amitié et de solidarité. Rencontre traditionnelle, puisque c'est maintenant la cinquième. C'est en effet à mon initiative, il y a cinq ans, et en-raison de l'importance que j'attache au développement des relations entre l'Italie et la France, que cette procédure de consultations annuelles au plus haut niveau, s'est instaurée. Je souhaite qu'elle continue dans l'avenir à un rythme régulier et alterné permettant aux hauts dirigeants français et italiens de se rendre périodiquement visite, en compagnie des ministres des Affaires étrangères puisque ce sont ces derniers qui suivent particulièrement les dossiers.
- Cordialité et amitié, cela doit être la règle de nos relations. Naturellement, entre despays voisins, de culture très semblable, entre lesquels il y a de très nombreux échanges, il peut apparaître ici et là des causes de frictions ou d'irritation. Nous devons toujours être très attentifs à les éliminer. Il est très impo\
`Politique étrangère ` relations franco - italiennes`
- Solidarité, vous l'avez rappelé, monsieur le président du Conseil, dans le grand malheur qui a frappé l'Italie au mois de novembre, avec son tremblement de terre qui a dévasté - je dirais presque comme la dévastation d'une guerre - une grande partie de votre territoire, il était tout à fait naturel que la solidarité française se manifestât. Je souhaite que ce qui a été fait ait pu apporter un soulagement aux populations si cruellement éprouvées. Bien entendu, la Communauté `CEE` devra poursuivre son aide. Les discussions actuelles sur les problèmes budgétaires de la Communauté - je le précise à l'intention de la presse italienne - ne portent et ne porteront en aucune manière sur les ressources prévues en ce qui concerne l'assistance à l'Italie à la suite du tremblement de terre. Il y a là en effet un événement imprévisible et dramatique qui justifiait des décisions particulières.\
`Politique étrangère ` relations franco - italiennes`
- Solidarité également, j'en dis un mot, dans la lutte contre les actions terroristes. Il faut savoir qu'il existe une coopération étroite entre nos institutions responsables. Bien entendu cette coopération s'effectue dans le respect de nos lois. Vous avez pu le vérifier, ce sont toujours les règles légales qui sont respectées à cet égard. Mais à l'intérieur de ce -cadre juridique une coopération étroite se poursuit et se poursuivra.\
`Politique étrangère ` relations franco - italiennes`
- J'ai parlé de l'importance, pour la Communauté et pour la vie internationale, d'une coopération confiante et étroite entre l'Italie et la France.
- Sur-le-plan international d'abord. Nous avons passé en revue toutes les grandes questions du moment, et Dieu sait qu'il y en a : d'une-part les conséquences de l'entrée en-fonction de la nouvelle administration américaine, l'évaluation que nous faisons de la situation en Pologne et de la manière dont tout doit être fait pour permettre aux Polonais de décider eux-mêmes de leurs propres problèmes et de régler eux-mêmes les difficultés qu'ils rencontrent, perspectives enfin des prochaines consultationsinternationales. A cet égard, je vous indique qu'il n'y a pas, à ma connaissance, à l'heure actuelle d'autre projet de rencontre internationale que celle des sept `sommet occidental`, qui doit en principe se tenir au Canada au mois de juillet, rencontre au-

cours de laquelle les dirigeants italiens et les dirigeants français auront l'occasion de se rencontrer.\
`Politique étrangère ` relations franco - italiennes`
- Coopération à l'intérieur de la Communauté. L'Italie, je le rappelais, en est un pays fondateur, comme nous-mêmes. Je me souviens très bien que, tout à fait au début du fonctionnement de la Communauté, lorsque j'étais secrétaire d'Etat aux Finances, nous avons travaillé avec M. COLOMBO à la mise au-point des premières mesures d'application de la vie communautaire. Et dans cette longue période, je dois dire que nous avons toujours beaucoup apprécié la manière dont l'Italie s'acquittait de ses obligations communautaires. L'Italie est un partenaire actif de la Communauté `CEE`, respectueux de ses engagements et qui participe profondément à la vie de celle-ci. La Communauté rencontre des problèmes notamment du fait du développement de la politique agricole commune. Nous sommes les uns et les autres de grands pays agricoles, nous avons en même temps des agricultures méditérranéennes, très importantes en Italie, importantes en France, nous avons donc à cet égard des intérêts communs. Et nous avons constaté que nous souhaitions que les mesures nécessaires soient prises pour assurer la protection du revenu desagriculteurs, notamment en 1981, par une politique des prix appropriée. J'ai indiqué à nos partenaires italiens que nous demanderions en-matière agricole deux choses : d'une-part que l'on revienne au bon fonctionnement du Marché communagricole, en généralisant à l'ensemble des productions la règle de la préférence communautaire - règle qui est appliquée pour le Marché commun industriel et qui doit s'appliquer pour le Marché commun agricole - et d'autre-part que nous allions demander la suppression des montants compensatoires monétaires positifs lorsque ceux-ci existent depuis longtemps et qu'ils faussent les conditions de concurrence et de production à l'intérieur de la Communauté. Je n'ai pas à meprononcer sur le point de vue de l'Italie, mais je répète que nos intérêts sont convergents dans cet important problème et je suis sûr que nous aurons l'occasion de le manifester dans les prochaines délibérations communautaires.\
`Politique étrangère ` relations franco - italiennes`
- Nous avons évoqué les problèmes de coopération bilatérale dans divers domaines. Cette coopération est très active. L'Italie est notre deuxième partenaire sur-le-plan commercial, dans les deux sens. Il y a des domaines où les difficultés qui avaient été signalées ont pu être résolues, je pense au domaine de la coopération spatiale où maintenant tout est en ordre, de manière satisfaisante. Nous avons indiqué quenous voulions développer notre coopération dans l'important domaine de l'aéronautique où il existe des perspectives importantes pour les industries européennes.
- Nous avons enfin, pour être complet, évoqué le problème des aménagements qui doivent être apportés au tunnel de Fréjus, de façon à assurer sa pleine utilisation par le trafic routier au printemps prochain.
- Je vais donc, dans quelques heures, quitter Rome, monsieur le président du Conseil, quitter Rome avec regret, comme chaque fois. Car s'il y a bien un pays de la Communauté avec lequel nous nous sentons de profondes affinités, avec lequel nous souhaitons que s'approfondissent nos relations amicales et notre coopération, c'est bien le vôtre, la chère Italie.\